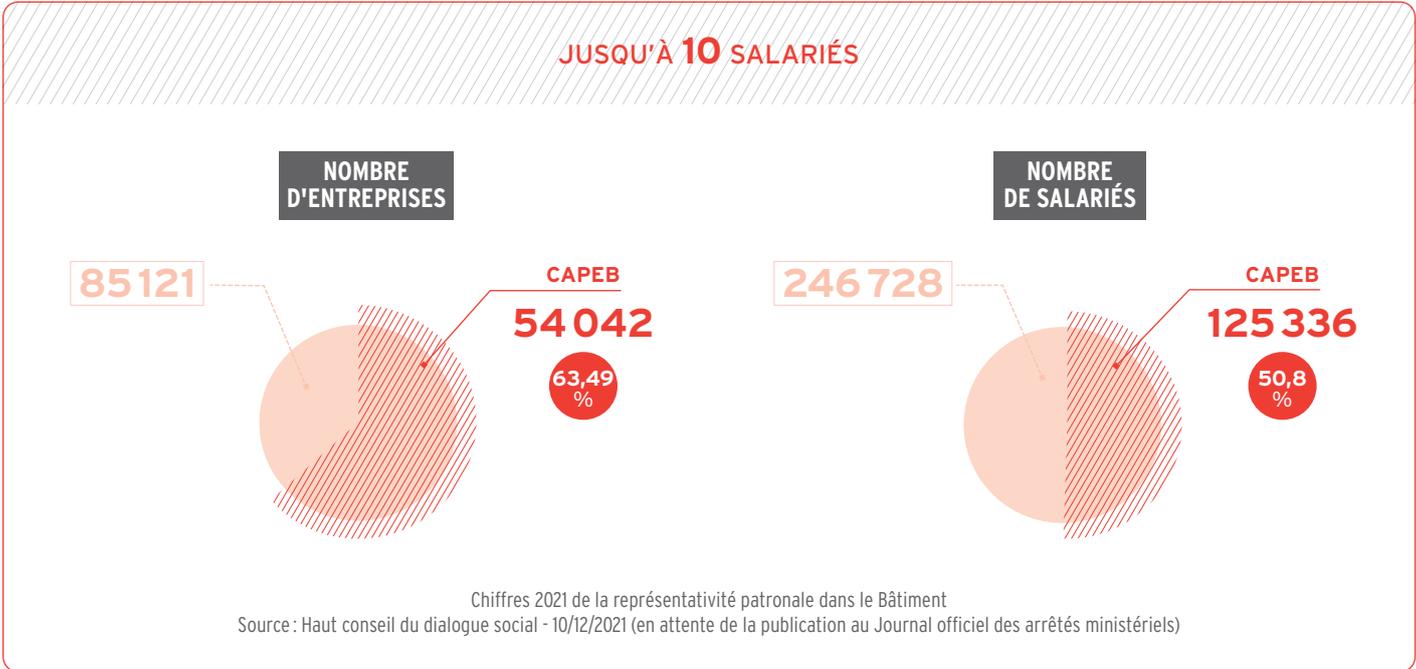


REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE VICTOIRE DE LA #CAPEB

**LA CAPEB: LA 1^{ÈRE} ORGANISATION PATRONALE
POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
EMPLOYANT JUSQU'À 10 SALARIÉS**



**QUI REPRÉSENTE LES ENTREPRISES
DE MOINS DE 10 SALARIÉS
DANS LE BÂTIMENT: C'EST NOUS!**

■ La CAPEB est désormais majoritaire sur le champ des entreprises comptant jusqu'à 10 salariés, que ce soit en nombre d'entreprises comme en nombre de salariés.

■ La CAPEB obtient donc un droit d'opposition sur ce champ. À ce titre, elle peut donc désormais, quand elle le jugera nécessaire, s'opposer à un accord visant les entreprises employant jusqu'à 10 salariés.



REVENDEICATION CAPEB

La CAPEB continue à revendiquer un changement des règles actuelles de mesure de la représentativité patronale afin de ne pas pénaliser dans les négociations les représentants des petites entreprises.

POUR EN SAVOIR +

